

Le Comité exprime sa préoccupation à l'égard du manque de cohérence qui apparaît actuellement dans la planification en matière de défense. Il est surtout préoccupé que l'on n'ait pas tenu compte du processus de révision budgétaire portant sur une période de cinq années consécutives en préparant le budget de la défense 1989-1990. Enfin, le Comité est préoccupé de la baisse de la proportion du budget de la défense consacrée aux immobilisations, en dépit des énormes besoins des forces armées en matière d'équipement. Par conséquent :

Le Comité recommande que le processus de révision budgétaire portant sur cinq années consécutives soit rétabli et appliqué en tant qu'élément essentiel du processus d'élaboration du budget de la défense. Le Comité recommande également que les méthodes de comptabilité et de budgétisation utilisées pour établir les coûts des principaux programmes d'acquisition d'armes soient publiées.